

505 LH h16 /17

68

(1940)

Suppression des centimes dans les comptes

(s) C.D. 9. 1.40 10 II 2°

Suppression des centimes dans les comptes

Extrait du P.V. de la séance du Comité de Direction

du 9 janvier 1940

---

QU. II - Suppression des centimes dans  
les comptes

(s) p. 10

M. LE BESNERAIS .....

A ce point de vue, je me permet-  
trai de rappeler à M. BOUTHILLIER la question de la ventila-  
tion des prélèvements de 15 et 5 % et de suggérer une mesure  
qui permettrait des économies importantes dans le travail  
de bureau: ce serait la suppression des centimes. On conti-  
nue à maintenir dans tous les comptes la colonne des centi-  
mes, c'est-à-dire qu'il faut additionner une colonne de plus  
qu'il n'est nécessaire. Si l'on pouvait rassembler tous les  
comptes, ne serait-ce qu'au décime, on gagnerait un temps  
précieux et on économiserait du personnel. Mais une telle  
mesure pose toute une série de questions d'ordre législatif ;  
je vais l'étudier en ce qui concerne la S.N.C.F. et, quand  
ce sera fait, je me permettrai de remettre une note sur la  
question à M. BOUTHILLIER. C'est peut-être une petite ques-  
tion, mais il est utile d'y penser en temps de guerre. /